

FORMATION D.E. ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Depuis 2014, le CFA IFIR est partenaire du dispositif contrat d'apprentissage avec l'Ecole ROCKEFELLER.

Pour cette rentrée 2019, nous ouvrons l'apprentissage sur la spécialité domicile et éducation inclusive

Le contrat d'apprentissage débute en novembre 2019 pour se terminer en décembre 2020, soit 13 mois. Un contrat d'apprentissage peut débuter jusqu'à 3 mois avant le début d'entrée en formation

Au cours de son contrat, l'apprenti effectuera :

- Le stage principal (700h) chez l'employeur.
- Et un stage hors employeur de 140h, auprès d'un public différent de sa structure d'accueil en contrat d'apprentissage

Chaque apprenti est tutoré pendant toute la durée de son contrat d'apprentissage par un salarié de **L'ETABLISSEMENT EMPLOYEUR.**

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE CONCERNE LES CANDIDATS AYANT REUSSI :

- Les tests d'admission de l'école Rockefeller
- Agés de 18 à 29 ans révolus (**avoir MOINS de 30 ans à la date de démarrage des contrats d'apprentissage, ou candidats de + 30 ans avec une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé (RQTH).**)
- Retenus par les employeurs à l'issue d'un entretien de recrutement.

QU'EST-CE QUE LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE ? (EXTRAITS DU CODE DU TRAVAIL) :

- Contrat de travail à durée déterminée **CDD**,
- Période d'essai = **45 jours ouvrables**,
- Prise en charge des frais de formation **par l'employeur**.
- Apprenti = salarié = **congés payés** (la notion de vacances scolaires n'existe plus),
- **Rémunération mensuelle nette**, déterminée par le code du travail selon l'âge de l'apprenti :
 - **43% SMIC soit 654,12 € net par mois (apprenti de 18 à 20 ans)**
 - **53% SMIC soit 806,25 € net par mois (apprenti de 21 ans à 25 ans)**
 - **100% SMIC soit 1521,22 € net par mois (apprenti de +26 ans)**

La coordination de ce dispositif est assurée par le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) IFIR ARL. Le suivi pédagogique est assuré par l'équipe pédagogique de l'Ecole ROCKEFELLER de l'apprenti.

En suivant les liens ci-dessous, vous pourrez faire une simulation du coût de votre apprenti https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

et le montant des aides

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/leader_9920/l-aide-unique-pour-les-employeurs-qui-recrutent-en-apprentissage

Nous souhaitons savoir si vous avez des besoins en recrutement en apprentissage pour cette formation pour l'année 2019-2020.

**Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter
Responsable Formations CFA IFIR ARL !**

Cathy SPAGNOLO : cspagnolo@ifir.fr